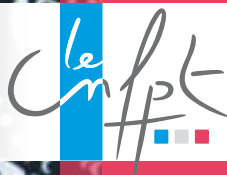




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

AQUITAINE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



JEAN-CLAUDE DEYRES,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
AQUITAINE

97 600 agents territoriaux mettent en œuvre le service public aquitain au sein de 2 958 collectivités. 55 % d'entre eux ont bénéficié de formations au CNFPT en 2014. Le bilan du travail effectué par nos équipes et approuvé par le Conseil régional d'orientation que j'ai l'honneur de présider, est très positif. Tous les objectifs régionaux de développement ont été tenus. Ces bons résultats découlent du développement d'une politique de proximité destinée à permettre à un maximum d'agents territoriaux de bénéficier de l'offre du CNFPT.

Géographiques ou catégorielles, les inégalités d'accès à la formation ont été réduites par une importante délocalisation des actions dans les collectivités territoriales en milieu urbain comme dans les territoires ruraux. Les plans de formation mutualisés permettent aujourd'hui à 23 000 agents issus de petites, voire très petites collectivités, de bénéficier de formations auxquelles ils avaient difficilement accès. À ce jour, 58 000 agents territoriaux soit, près de 60 % des effectifs aquitains, sont encadrés par un plan de formation. Pour les préparations aux concours et examens professionnels, un cadre de référence national a été mis en place afin de garantir à tous un égal accès à une évolution professionnelle ou de carrière.

La lutte contre l'illettrisme et les discriminations ainsi que le plan handicap régional ont favorisé la participation à nos formations de publics en difficulté. La présence des jeunes en emplois d'avenir dans nos formations a progressé de 68 % en un an. Tous ces efforts ont été réalisés dans le respect de l'adaptation permanente de nos missions statutaires aux évolutions de l'action publique locale. De nouveaux champs de coopération ont été développés avec les collectivités et nous avons accompagné les évolutions territoriales. Les journées d'actualité ont connu une importante fréquentation.

Notre action, largement ouverte sur l'extérieur, s'est diversifiée et enrichie : je vous laisse découvrir ce bilan 2014. Soyez sûrs, qu'en partenariat étroit avec vous tous, collectivités et partenaires, nous poursuivrons nos efforts pour contribuer à l'amélioration de l'action publique territoriale.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

53 440

STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014 +7,5% PAR RAPPORT À 2012

UNE ACTIVITÉ DE FORMATION IMPORTANTE

3 970

SESSIONS DE FORMATION RÉALISÉES

10 950

JOURNÉES DE FORMATION

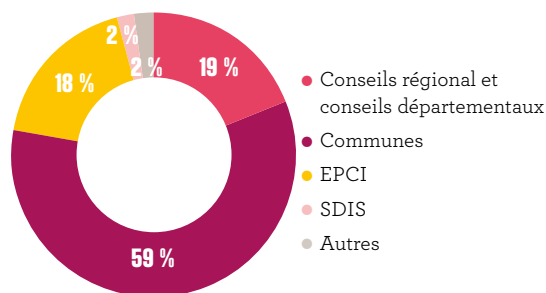
137 100

JOURNÉES DE FORMATION STAGIAIRES

le taux de refus en formation a reculé de **2,7 %**
entre 2013 et 2014

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

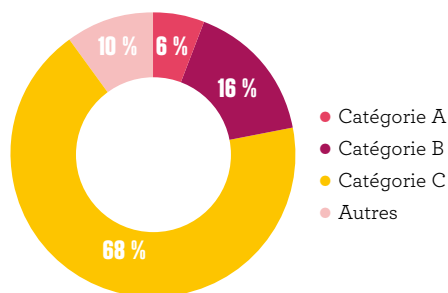
78 % des agents formés au CNFPT en 2014 sont issus du bloc communal (communes et EPCI). Pour les seuls EPCI, leur part est en augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Les effectifs formés sont stables pour les autres types de collectivités.



UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Suite à l'important travail réalisé ces dernières années pour favoriser l'accès à la formation des agents de catégorie C, la part des agents de cette catégorie a beaucoup progressé. Stabilisée depuis deux ans à un niveau élevé, elle est de 68 % en 2014.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES AQUITAINS PAR CATÉGORIE :



UN EFFORT SOUTENU POUR LUTTER CONTRE L'ILLETRISME

16 600

 heures

de formation stagiaires réalisées en 2014
soit + **43,8 %** par rapport à 2013

1 135 FORMATEURS

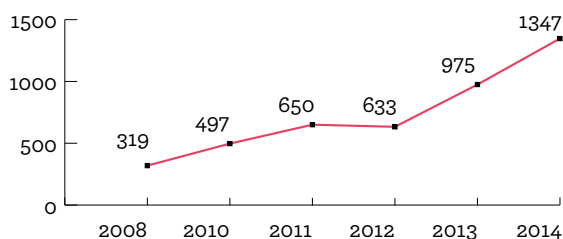
dont la moitié de territoriaux sont intervenus
au CNFPT AQUITAINE en 2014

LA TERRITORIALISATION

Répartition des stagiaires aquitains par département en % des HFS



- Dordogne
- Gironde
- Landes
- Lot-et-Garonne
- Pyrénées-Atlantiques



Les formations territorialisées sont passées de 319 jours en 2008 à 1 347 jours en 2014. 8 900 agents en ont profité soit une augmentation de 3 000 par rapport à l'année précédente.

FORTE PRÉSENCE DE LA FILIÈRE TECHNIQUE :

48 % des heures de formation-stagiaires

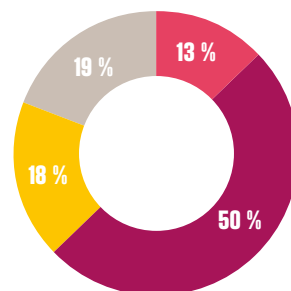


- Technique
- Administrative
- Culturelle
- Sociale et médicale
- Animation et sport
- Sécurité

La filière technique, qui concentre la moitié des effectifs de la fonction publique territoriale en Aquitaine, représentait, en 2013, 43 % des heures de formation-stagiaires. En 2014, elle atteint 48 % de ce total, preuve que de plus en plus d'agents de cette filière se professionnalisent. La part de la filière administrative se réduit en 2014. Les autres sont stables mais toutes ont bénéficié des efforts de la délégation en faveur de la réduction des inégalités d'accès à la formation.

ASSURER LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

formation continue : **8 190** jours de formation



- Formation d'intégration et formation initiale
- Formation de professionnalisation
- Formation de perfectionnement et FCO
- préparation aux concours et examens

Les formations de professionnalisation qui représentaient 41 % du total de l'activité de la délégation Aquitaine en 2013 s'élèvent en 2014 à 50 %. Cette forte demande correspond à un besoin avéré d'adaptation des agents de toutes catégories aux changements liés à l'évolution des métiers, des techniques et des réglementations.

72 « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »
ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES,
organisées en Aquitaine en 2014
ont enregistré une fréquentation
de 2 790 personnes.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La délégation Aquitaine s'est fortement mobilisée pour accompagner les collectivités et les professionnels dont les métiers sont impactés par la réforme. Afin de répondre à leurs sollicitations, nous avons proposé des actions ciblées favorisant les coopérations entre les communes ainsi que le partage des expériences, des outils et des pratiques :

- conférences en direction des élus et des cadres des collectivités territoriales aquitaines ;
- rencontres professionnelles des responsables des services éducation ;
- dispositifs de formation inscrits dans une démarche territorialisée (PFM Aquitaine) ;
- itinéraires métiers adaptés.

1 500 EMPLOIS D'AVENIR ACCUEILLIS EN FORMATION EN 2014

Le CNFPT reste mobilisé pour favoriser les parcours d'insertion des jeunes en emploi d'avenir, recrutés par les collectivités d'Aquitaine. L'objectif est de les professionnaliser en leur assurant un accompagnement adapté. Comme en 2013, un grand nombre d'employeurs publics ont sollicité l'offre spécifique déployée par l'établissement. 575 jeunes, souvent dépourvus de qualification, ont participé au module d'adaptation à l'environnement territorial et 451 tuteurs se sont formés ou ont participé à des ateliers d'échanges de pratiques. L'année 2014 se caractérise par l'engagement des stagiaires sur les itinéraires de formation, notamment dans les domaines de l'accueil, du génie technique et de l'enfance : leur taux de participation aux formations proposées par la délégation régionale du CNFPT a ainsi progressé de 68 % en un an.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2015, LE CNFPT RÉDUIT FORTEMENT LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS À CERTAINES FORMATIONS DONT CELLES ORGANISÉES EN HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL.

Le recensement des besoins de formation des collectivités a fait apparaître une demande accrue dans ce domaine. Les formations initiales de sauveteur secouriste du travail se sont développées, de même que celles liées aux habilitations électriques. Plusieurs sessions « acteur PRAP » ont également été programmées en « intra » permettant ainsi aux collectivités d'avoir un suivi des agents sur le terrain, afin de vérifier l'efficacité des propositions apportées. L'objectif est d'inciter, entre autres, les collectivités à développer une culture de la prévention pour maîtriser les risques liés à l'activité physique. En Gironde, 707 personnes ont participé aux 151 jours de formation réalisés.



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION ET GARANTIR À TOUS LES AGENTS UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS : UN CADRE DE RÉFÉRENCE ET UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR TOUS LES AGENTS

Préparer un concours ou un examen professionnel relève d'un projet construit et partagé entre la collectivité-employeur et l'agent. Ce dernier s'engage, pour une longue durée, dans une démarche personnelle et réfléchie ; sa collectivité, en l'autorisant à le faire, lui permet d'envisager une évolution professionnelle et de carrière.

Le CNFPT, dans le cadre de son projet national de développement 2010-2015, a voulu garantir à tout candidat à cette démarche, un cadre de référence

normé et national, donc unique, offrant à tous une égalité d'accès aux concours dans les meilleures conditions.

Cette offre nouvelle de service public permet en outre d'assurer à tout agent qui en a besoin, la possibilité d'intégrer un dispositif d'orientation et de formation préalable aux concours et aux examens professionnels. Le dispositif de préparation aux concours prévoit également la mise à disposition de documents-ressources accessibles en ligne par tous les stagiaires.

EN AQUITAINE, 58 000 AGENTS TERRITORIAUX, SOIT PRÈS DE 60 %, BÉNÉFICIENT DE FORMATIONS INITIÉES DANS LE CADRE D'UN PLAN DE FORMATION

Au terme de la loi n° 84-594 modifiée du 12 juillet 1984, chaque collectivité territoriale et établissement public local est tenu d'établir un plan de formation annuel ou pluriannuel de ses agents et d'en transmettre copie à la délégation régionale du CNFPT. Cette obligation vise notamment à fournir les éléments nécessaires à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de formation du CNFPT en vue de répondre au mieux à vos besoins de formation. Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à répondre à l'appel de la délégation Aquitaine du CNFPT qui, cette année encore, a lancé

une campagne de collecte de ces plans. À ce jour, 35 000 agents territoriaux bénéficient des plans de formation individuels majoritairement réalisés par les collectivités les plus importantes. Parallèlement, grâce à l'important travail de terrain réalisé par les équipes du CNFPT, 19 plans de formation mutualisés (PFM) sont réalisés sur les 23 territoires identifiés dans les 5 départements. Ils permettent à 23 000 agents de collectivités, parfois très petites, d'en profiter : 52 % de ces collectivités ont moins de 10 agents.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

TÉMOIGNAGE

Aurélié Cros, DRH – communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) et CIAS (23 communes, 1 300 habitants, 340 agents). Le plan de formation mutualisé (PFM) côte Sud : un potentiel de 54 collectivités, plus de 2 300 agents territoriaux, une enveloppe annuelle de 60 jours de formation.



« Le PFM permet à la collectivité, en fonction des besoins en compétences repérés lors des entretiens annuels et des recrutements, de solliciter la mise en place d'actions de formation adaptées. Le dialogue direct avec les équipes du CNFPT permet de personnaliser le contenu des formations, d'envisager les périodes les plus propices, de choisir les intervenants. Par ailleurs, le PFM simplifie la

gestion des plannings des agents puisque les inscrits sont automatiquement convoqués. Pour des publics parfois peu mobiles, l'organisation des formations dans nos locaux, contribue à la réussite de la politique de formation de la collectivité en même temps qu'elle réduit les coûts de déplacements et l'impact sur l'environnement. »

TÉMOIGNAGE

F. Gradaive, secrétaire général – mairie de Cavignac.

« Avec quelques responsables RH, le CNFPT a su mettre en place des formations de qualité et de proximité pour les 1 415 agents du territoire du Pays de Haute Gironde. La deuxième génération de plan triennal de formation a permis de légitimer la démarche de mutualisation et de pérenniser l'accueil en formation dans les collectivités engagées. Grâce au PFM, ma collectivité a pu réaliser une moyenne de 41,3 jours par an de 2010 à

2014 pour 16 agents ETP. Le constat est encourageant quant à l'amélioration des pratiques professionnelles. La commune de CAVIGNAC est particulièrement fière d'avoir été l'inspiratrice des annexes 6 et 7 du PFM de Haute Gironde 2014-2016. Ces actions de formation du CNFPT ont, en outre, favorisé la réactivation de l'amicale des agents territoriaux sur le territoire (AATHG) ».

TÉMOIGNAGE

Témoignage d'Isabelle Valeille-Manet, responsable RH – CDC de la Dordogne et Forêt de Bessède.

« La CDC Vallée Dordogne et Forêt Bessède (9 800 hab), issue de la fusion entre deux EPCI, a repris le plan de formation mutualisé mis en place en 2014. Cette démarche, initiée en collaboration avec le CNFPT de la Dordogne, commence à produire ses fruits : la mutualisation des formations à l'échelle du Périgord Noir a permis à notre collectivité de mettre en place des sessions qui correspondent à la fois aux besoins des agents et à ceux de la

collectivité. Les agents autrefois freinés par l'éloignement des lieux de formation, s'inscrivent aujourd'hui plus aisément. Le PFM a « démocratisé » la formation et a multiplié les choix possibles. Il s'est avéré bénéfique à la fois pour les agents qui se voient proposer des formations adaptées à leur poste et à leurs missions, et pour la collectivité qui peut ainsi mettre en place un réel outil de politique RH. »



S'ADAPTER AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS INTERCOMMUNALES SE POURSUIT ET SE DIVERSIFIE.

Dans un contexte d'évolution de la décentralisation et de réorganisations territoriales, les collectivités sont confrontées à des bouleversements imposant une adaptation rapide de leurs organisations. Ces changements nécessitent une offre de service structurée, renouvelée, diversifiée et complémentaire pour toutes les fonctions concernées. Le CNFPT s'est engagé avec détermination dans une démarche coordonnée avec d'autres partenaires de la FPT (AMF, AdCF, CDG). Une plaquette spécifique a été éditée.

TÉMOIGNAGE

Hélène SCHWARTZ, DGS – Communauté de communes de Montesquieu en Gironde

« L'intercommunalité, source d'innovation, est en perpétuel mouvement. C'est le constat que je fais après 20 ans à son service. Transfuge du privé, j'ai découvert le secteur public : arrivée sur une mission d'animation d'économie touristique, j'ai évolué avec les politiques publiques. D'un travail assez solitaire ou en petite équipe sur des procédures, j'ai accompagné des projets de territoire. Aujourd'hui, nous devons en plus assurer une gestion financière et des ressources, dans un contexte de raréfaction des moyens. Cela implique de s'adapter et d'accompagner ses collaborateurs dans des changements qui peuvent ne pas être sécurisants. La formation est un levier de cet accompagnement, à condition qu'elle s'adapte au changement.

C'est ce en quoi nous nous sommes collectivement « attaqués » dans le cadre du groupe de travail avec le CNFPT. En utilisant des méthodes de l'éducation populaire et du design, nous avons croisé nos regards, mixé nos pensées, chamboulé nos problèmes et construit des propositions qui devraient permettre aux collègues d'avoir boussole et carte pour cheminer dans l'aventure intercommunale : mutualisation, changements de périmètres, fusion et nouvelles compétences. »

PROPOSER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX CHAMPS DE COOPÉRATION

TÉMOIGNAGE

Nicolas PERNOT, DGS – Ville et agglomération de Pau

« Pour gérer des carrières plus longues et des évolutions professionnelles profondes, le partenariat des collectivités avec le CNFPT est devenu essentiel. De façon très concrète, nous avons échangé sur l'appui que le CNFPT pouvait apporter à la constitution d'une véritable école interne de formation. Un autre domaine, dans lequel des partenariats nouveaux vont s'engager, concerne l'intrusion du numérique, à la fois pour développer des formations à l'usage des nouveaux outils mais aussi pour introduire de nouvelles méthodes de formation comme le e-learning. Enfin, le CNFPT peut accompagner la collectivité pour passer à une formation par l'offre. Il est en effet primordial que les agents puissent choisir parmi un catalogue vaste, des parcours individualisés et qu'ils y trouvent de l'intérêt et du plaisir. La variété des offres du CNFPT peut tout à fait y contribuer. Mais, l'essentiel, c'est la capacité que nous aurons à associer le CNFPT aux projets de service qui doivent intégrer dès l'amont, une offre de formation performante. »



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

TÉMOIGNAGE

Patrick ESCURIOL, DRH – Conseil départemental de la Dordogne



« Avec la délégation Aquitaine du CNFPT et son antenne de la Dordogne, c'est tout d'abord une aventure humaine dont la genèse remonte aux premiers actes de la décentralisation. Travailler ensemble pour placer la formation professionnelle au cœur des nouveaux dispositifs statutaires de la fonction publique territoriale, était l'objectif commun à toutes celles et ceux qui construisaient la formation de demain. L'héritage déjà important, s'est peu à peu transformé et adapté, pour accompagner nos collectivités décentralisées dans leurs compétences nouvelles et aider à l'émergence de nouveaux métiers. Le CNFPT, c'est pour moi, des rencontres, des hommes et des femmes motivés et bâtisseurs, des volontés, des solidarités et un savoir-faire incontournable. **Nous construisons ensemble des partenariats territorialisés** sans cesse renouvelés, innovants et efficaces, dont les applications nourrissent nos plans de formation et constituent le révélateur de l'efficacité de nos services publics locaux. Cette histoire et cette puissance active qui, chaque, jour nous animent, témoignent de l'importance de « former » et de « se former ». Cet enjeu stratégique nous permet aujourd'hui d'assurer la qualité et la modernité d'un grand service public départemental de proximité, adapté aux exigences de notre temps. »

TÉMOIGNAGE

Jean-Christophe CAVALERIE, chef du service formation, DRH – Ville de Mérignac

« La ville de Mérignac a bénéficié d'un **contrat d'objectifs territorialisés (COT)** pour la période 2011-2013. Ce partenariat spécifique a permis une montée en puissance des formations en intra, en particulier pour les agents de catégorie C : 190 journées de formation réalisées, avec une moyenne satisfaisante de 12 participants par session. Le partenariat avec le CNFPT a été renouvelé pour la période de 2014 à 2016, avec l'intérêt de développer les formations dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, qui redeviennent non payantes. Le volume prévisionnel est de 225 jours de formation pour les trois années. La mise en place des stages est facilitée par l'écoute et la réactivité de l'interlocutrice de la collectivité et des conseillers formation. »



PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA FORMATION ET LA GESTION

CERTIPHYTO :

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques est encadrée au sein des collectivités territoriales. Les personnels y ayant recours pour lutter contre les ravageurs des végétaux ou désherber le domaine public devront détenir, à partir du 1er octobre 2015, le certificat individuel professionnel (CIP) délivré par l'État. Obtenu après le suivi d'une formation de 14 h, il alerte sur les bonnes pratiques d'utilisation. Risques

potentiels pour la santé et l'environnement, recours à bon escient aux substances autorisées, dosage, sécurité, sont les points forts des enseignements. En Aquitaine, la délégation du CNFPT a opté pour un programme fortement territorialisé, permettant ainsi à près de 3 500 agents de bénéficier des sessions et d'obtenir le CIP.

TÉMOIGNAGE

**Thierry SUIRE, responsable « espaces verts » – Ville du Passage d'Agen (47)
Intervenant au CNFPT**



« Au sein des collectivités présentes aux stages liés à l'obtention du Certiphyto, se côtoient deux types de services : les espaces verts et la voirie. Il en découle une diversité de comportements et d'appréhension du sujet qui donne une grande richesse aux échanges. Au départ, l'aspect obligatoire de cette formation la rend contraignante mais peu à peu, elle se meut en découverte et très vite, les questions fusent. Le cas concret du « plan communal zéro phyto » de ma collectivité a fait prendre conscience aux participants de l'impact financier, humain et environnemental de cette mesure. Toutefois, l'acceptation des nouvelles dispositions, et notamment de la flore spontanée, nécessitera du temps et une communication appropriée. »

L'INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription en ligne des stagiaires aux sessions de formation du CNFPT contribue à la dématérialisation de nos opérations de gestion et de formation, dimension importante de la stratégie de développement durable développée par le CNFPT.

Il s'agit d'une action concrète menée progressivement avec les collectivités d'Aquitaine depuis 2011 pour

l'ensemble de nos formations. Après les formations d'intégration en 2011-2012, les formations catalogue en 2013-2014, les formations territorialisées constituent, début 2015, la nouvelle étape de ce dispositif qui sera finalisé fin 2015 - début 2016 avec l'IEL pour les préparations aux concours et examens professionnels.

LA DÉMATÉRIALISATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Ce dispositif innovant répond à un triple objectif : intégrer les nouvelles technologies dans les systèmes de formation, mieux organiser nos relations avec les collectivités et leurs agents, promouvoir le développement durable dans la formation et la gestion de notre établissement. Désormais, nous proposons aux

stagiaires qui viennent en formation, d'accéder à leurs documents pédagogiques à partir du portail internet du CNFPT (www.cnfpt.fr - onglet se former - les supports pédagogiques). Les codes et les mots de passe nécessaires figurent sur leur convocation ou leur sont communiqués en début de session.

MOBISTAGE

5e axe du plan national de développement initié en 2010 par le président du CNFPT, la promotion du développement durable dans la formation et la gestion de l'établissement s'est caractérisée en 2014 par la mise en œuvre de MOBISTAGE sur l'ensemble du territoire national. Visant à réduire les déplacements des utilisateurs mais également leurs coûts, ce service en ligne d'aide aux déplacements propose aux stagiaires et aux intervenants des solutions de covoiturage et des

itinéraires de transport en commun vers leur lieu de formation. MOBISTAGE connaît un franc succès depuis son lancement le 9 octobre 2014 avec plus de 60 000 connexions. La délégation Aquitaine, dont un des objectifs est d'accroître le nombre de ses actions de formation dans les territoires, au plus près des collectivités et de leurs agents, s'attachera en 2015 à accélérer le processus d'accompagnement de ses stagiaires dans leurs déplacements.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution
Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

DÉLÉGATION RÉGIONALE AQUITAINE

71 Allée Jean Giono - 33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 56 99 93 50 - Fax : 05 56 99 95 13
Site internet : www.cnfpt.fr (géolocalisation Aquitaine)

**DIDIER MERCIER-
LACHAPELLE**
Directeur régional

Jean-Michel TAUPIAC
Directeur adjoint
chargé des formations

Max LEYRAT
Directeur adjoint
chargé des ressources

VOS CONTACTS PAR SERVICE DE FORMATION

Françoise de MEYER
Gestion et pilotage des ressources
Tél. : 05 56 99 93 89

Thierry GOUTERDONDE
Technique, sécurité,
aménagement durable
Tél. : 05 56 99 95 11

Anne-Sophie DEVOS
Intégration, développement des carrières
Tél. : 05 56 99 93 73

Valérie ALONSO
Solidarités, enfance, éducation,
culture et citoyenneté
Tél. : 05 56 99 93 68

Marie-Françoise BAYLE
Communication institutionnelle,
observation régionalisée
Tél. : 05 56 99 93 59
communication.aquitaine@cnfpt.fr

VOS INTERLOCUTEURS DE TERRITOIRES EN GIRONDE

Métropole Nord
Marie-Claude BONJOUR

Sud Gironde
Yves-Lise JOUGON

Métropole Sud
Pascale CAMBEROU

Libournais
Élise MAUREL-L'ÉGLISE

Métropole Rive droite
Kristell DUVAL

Cœur et Haut entre-deux-mers
Nicolas PENICAUT

Médoc
Dominique DESBEAUX

Haute Gironde
Béatrice DUCASSE

Bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre
Anne-Sophie DEVOS

Les interlocuteurs de territoires de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques sont les responsables d'antennes.



ANTENNE DE LA DORDOGNE

Géraldine GROPETTI

Responsable de l'antenne
Boulevard de Saltgourde
MARSAC-SUR-L'ISLE
BP 116
24 051 PÉRIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 02 87 25
Fax : 05 53 07 69 65
antenne24.aquitaine@cnfpt.fr



ANTENNE DES LANDES

Christine Couturier

Responsable de l'antenne
Maison des communes
175, place de la caserne Bosquet
BP 30069
40 000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 85 80 40
antenne40.aquitaine@cnfpt.fr



ANTENNE DE LOT-ET-GARONNE

Chantal BOUDIT

Responsable de l'antenne
ZAC AGEN SUD
1216, avenue du Midi
47 000 AGEN
Tél. : 05 53 98 68 90
Fax: 05 53 98 68 99
antenne47.aquitaine@cnfpt.fr



ANTENNE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Catherine DUFAU-SANSOT

Responsable de l'antenne
Parc d'activités Pau-Pyrénées
BP 552
7, rue Faraday
64 000 PAU
Tél. : 05 59 14 33 88/ Fax : 05 59 14 33 80
antenne64.aquitaine@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS



JOURNÉE D'ACTUALITÉ

L'impact de la réforme territoriale sur nos collectivités et nos métiers



JOURNÉE D'ACTUALITÉ ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE,

Érosion du littoral - Visite sur site à Biscarosse
Présentation des études en cours du GIP littoral
3 octobre 2014

30 OCTOBRE 2014 5E RENCONTRES DES DIRIGEANTS DES COLLECTIVITÉS D'AQUITAINE

Signature de convention faculté de droit
Université de bordeaux - CNFPT - SNDGCT



Présentation du **PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ DU LIBOURNAIS** à Vayres en mai 2014



RENCONTRES GIRONDINES, LE 18 SEPTEMBRE 2014

Braud et Saint-Louis



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DELEGATION RÉGIONALE AQUITAINE
71 ALLÉE JEAN GIONO – 33075 – BORDEAUX CEDEX
TÉL. : 05 56 99 93 50 – FAX : 05 56 99 95 13
WWW.CNFPT.FR
